



L'alternance intégrative fonctionne-t-elle efficacement ?

Des étudiantes en travail social, stagiaires de l'association Appuis, dans l'Est de la France, y bénéficient d'un espace de réflexion dédié. - © Mathieu Cugnot

Sur le terrain, ce pilier de la formation des étudiants en travail social qu'est l'alternance «intégrative» a été bousculé par une pénurie de stages. Textes de lois et instituts de formation insistent pourtant pour que les structures accueillant des stagiaires soient de plus en plus impliquées dans le parcours des étudiants. Suivront-elles ?

Ils ne les appellent plus « stages » mais « formation pratique » : les textes de la réforme de 2018 des diplômes en travail social réaffirment ainsi l'importance de l'alternance intégrative. Les institutions accueillant les étudiants ne sont pas simplement considérées comme des terrains où ces derniers mettraient en pratique des savoirs théoriques. Mais comme des sites qualifiants qui concourent directement à la formation du futur professionnel, en partenariat et à égalité avec les instituts de formation.

De nouvelles formes de stages

Dans les nouveaux cursus de formation, le nombre de semaines consacré aux stages n'a pas diminué. Mais la réforme permet de nouveaux formats : des stages proposés non plus

par une seule institution mais par un réseau ou par plusieurs partenaires ; des diagnostics de territoire ou analyses des besoins sociaux commandés par des collectivités. Cette diversification permet d'accompagner une réflexion : Qu'attend-on des futurs professionnels et comment les y former ?

Solution de contournement

C'est aussi une solution de contournement. Les futurs éducateurs spécialisés (ES) et assistants de service social (ASS) sont désormais autorisés à scinder en deux leur durée minimale de stage ou à l'effectuer sur plusieurs sites. « *Cela pourrait morceler encore davantage la construction de l'identité professionnelle* », craint l'Association nationale des assistants de service social (Anas). Mais cet aménagement est destiné à pallier la pénurie de terrains de stages qui complique la vie des étudiants depuis dix ans.

Le problème de la gratification



Corentin Vernet, en 3^e année d'éduc.spé. - © DR

« L'année dernière, j'ai eu beaucoup de mal à trouver un stage. J'ai élargi ma recherche à 70 km de chez moi », explique Corentin Vernet, en 3^e année de diplôme d'État d'ES (DEES) et secrétaire du « Collectif d'actions », l'association des étudiants de l'Institut régional du travail social (IRTS) de Champagne Ardennes.

Depuis 2009, la loi oblige les employeurs à gratifier financièrement les stages de plus de deux mois. Ceux-ci sont donc devenus rares. « *Certains collègues obtiennent de super évaluations, mais ils ont plutôt fait un boulot d'aide-soignant*, poursuit-il. *Les formateurs de l'institut nous aident grâce à leur réseau. Mais*

cela reste compliqué. Notre collectif compte organiser des séances de "stages dating". »

Un choix budgétaire

Un formateur du sud de la France, qui préfère rester anonyme, confirme le problème : « *Toutes les institutions connaissent des restrictions budgétaires et un stagiaire, ça a un coût. Certaines tiennent à intégrer cet accueil dans leur budget. Mais pour d'autres, c'est le premier poste qui saute. Parfois, la structure renonce à des remplacements pour prendre des stagiaires gratifiables, qui sont alors placés dans une situation inconfortable.* »

Les difficultés ne sont pas terminées. Avant, seule la moitié des étudiants en travail social était concernée par la gratification. L'autre, sous statut de stagiaire de la formation professionnelle, voyait ses stages rémunérés par Pôle Emploi.

« Maintenant que les formations en travail social figurent dans *Parcours Sup*, le nombre de jeunes ayant le statut d'étudiant et devant être gratifiés augmente », explique Virginie Gresser, directrice générale de l'IRTS de Franche-Comté.

Des coûts pour les étudiants

Elle souligne que cela n'est pas le seul obstacle aux stages : « *La mobilité des étudiants et le coût des stages peuvent être d'autres freins. Certaines agences régionales de santé (ARS) consacrent des enveloppes financières à soutenir l'accès aux stages.* »

Pour s'adapter à la situation, l'équipe de son IRTS a intégré les nouvelles formes de stages dans ses projets pédagogiques : « *Cependant, le stage long de troisième année reste essentiel* ».

Parallèlement, certains étudiants sont mal accueillis en stage. Hélène (1), éducatrice spécialisée stagiaire, l'a vécu : « *L'équipe que j'ai intégrée m'a fait comprendre que ma présence les désorganisait. Plusieurs professionnels avaient récemment démissionné. Ceux qui restaient étaient surchargés ou en mal-être.* »



Virginie Gresser, directrice générale de l'IRTS Franche-Comté. - © DR

Beaucoup d'établissements connaissent actuellement des mutations et réorganisations importantes. Pour les équipes, parfois malmenées ou tendues, l'accueil d'un stagiaire est de trop.

Un moyen de pression

« Cela peut aussi devenir un moyen de pression sur l'institution, observe le formateur du Sud. Quand la direction presse un peu trop le citron des professionnels, ils refusent d'accueillir des stagiaires. »

« L'équipe que j'ai intégrée m'a fait comprendre que ma présence les désorganisait »

Hélène, éducatrice spécialisée stagiaire

La fonction de transmission entre pairs, des anciens vers les nouveaux, a toujours existé dans le secteur. Elle était plutôt orale. Certains référents se plaignent d'un accompagnement désormais plus lourd administrativement (lire l'entretien). Et si les travailleurs sociaux ayant eux-mêmes suivi une formation en alternance sont sensibles à l'accueil de stagiaires, certains cadres, qui ne sont plus issus des métiers canoniques, le sont moins.

Par ailleurs, un changement de direction ou même le désinvestissement progressif de tuteurs qui se sentent peu reconnus peuvent étouffer une dynamique d'accueil (2).

Offre, demande et déséquilibre

Sur certains territoires, la pénurie de stages oblige certains instituts de formation à être plus silencieux qu'ils ne le souhaiteraient sur les stages qui se passent mal, où à ne pas formuler une « commande pédagogique » trop exigeante.

« La qualité, ennemie de la quantité ? », questionnent les chercheuses Chantal Labruyère et Véronique Simon (2) : « Du côté des organismes de formation, la volonté de mettre en place des formes plus avancées et plus exigeantes de partenariat, en signant des conventions de sites qualifiants, est fréquemment tempérée par le risque de voir l'offre de stage se réduire. »



« On est tout de même responsable du bon déroulement des stages. Quand les conditions d'accueil ne sont pas acceptables, on protège les étudiants », tempère Christophe Dalibert, responsable de formation en travail social à l'Arifts, dans les Pays de la Loire.

Globalement, Virginie Gresser n'a pas l'impression que les mauvaises expériences de stages se multiplient : « Nos conseils d'administration sont composés de présidents d'associations qui prennent cette mission à cœur ».

Dans une étude menée par le Céreq (3), en 2014, auprès de 400 stagiaires, 40 % d'entre eux estimaient que leur recherche de stage avait été difficile. Mais 85 % trouvaient que leur tuteur avait attaché de l'importance à leur accompagnement.

Christophe Dalibert, responsable de formation à l'Arifts. - © DR

Un processus d'accueil structuré

Dans de nombreuses structures, le processus d'accueil des stagiaires s'est structuré. Certaines ont signé des conventions avec les instituts de formation, ont nommé des référents de site qualifiant, ont créé des livrets d'accueil des stagiaires, des groupes de soutien aux tuteurs, des espaces d'expression pour les stagiaires. La formalisation de l'accueil a incontestablement amené les équipes à y réfléchir et à l'améliorer.

Parallèlement, les tuteurs sont davantage formés (lire entretien ci-dessous). La formation n'est en revanche pas obligatoire pour les autres référents professionnels. « *Je dirais que moins de 10 % d'entre eux ont reçu une formation pour cette mission* », estime Christophe Dalibert.

Les IRTS, moteurs d'un rapprochement

C'est pourquoi, à Nantes et Angers, l'Arifts propose aux référents professionnels des journées de formation gratuites sur l'accompagnement des stagiaires : « *Cela soutient leur pratique, leur confère une reconnaissance, et nous permet de garder le lien avec les terrains de stages* ».

Pour eux, c'est un enjeu d'identité... voire davantage. Maintenant que les universités dispensent elles aussi des cursus de qualité en travail social, les instituts de formation savent qu'un de leurs atouts, pour se démarquer et continuer à exister, est le concept d'alternance intégrative.



Dans de nombreuses structures, le processus d'accueil des stagiaires s'est structuré. Ici, l'Espace de réflexion et d'intelligence collective des stagiaires (Eric's) de l'association Appuis, dans l'Est de la France (lire ci-dessous). - © Mathieu Cugnot

Aller plus loin dans la co-construction

Plus que jamais, les IRTS sont donc motivés pour diffuser l'alternance intégrative et se rapprocher des structures employeurs. « *Nous les aidons à prendre conscience qu'elles sont des sites de professionnalisation*, décrit Christophe Dalibert. *Nous analysons avec les équipes les compétences qu'elles développent et peuvent transmettre.* »

Pour Virginie Gresser, l'un des enjeux principaux est d'accroître la collaboration entre professionnels et instituts de formation. « *Nous avons mis en place une commission professionnelle au sein de l'IRTS, rassemblant cadres pédagogiques, professionnels et étudiants, pour réfléchir notre articulation et la co-construction des parcours de formation. À partir du moment où l'on travaille nos projets pédagogiques avec le champ professionnel, l'alternance intégrative est efficace. Mais elle ne peut pas se construire sans lui.* »

Les sites qualifiants prendront-ils leur place ?

Le champ professionnel est-il aussi motivé que les instituts à faire vivre l'alternance intégrative ? La loi ne l'y oblige pas. Certains estiment qu'elle le devrait. Des employeurs, eux, demandent des moyens financiers dédiés.

Pour soutenir une dynamique d'accueil, peut-être faudrait-il accorder une meilleure reconnaissance aux référents et tuteurs. Car l'alternance fonctionne grâce à l'engagement et à l'envie de transmettre de ces professionnels. Ils pourraient être valorisés en temps ou en prime. « *Avec la réforme de la formation professionnelle, être tuteur pourra être valorisé* », souligne Virginie Gresser. Pour valider des acquis de l'expérience, par exemple.

Les journées d'information, séminaires de travail et groupes de réflexion offerts aux tuteurs leur permettent aussi de participer activement aux débats en cours sur les évolutions de leurs métiers. Les employeurs qui considèrent cet élan collectif comme une richesse pour leur institution continueront à faire vivre l'alternance intégrative.

(1) Le prénom a été modifié.

(2) L'alternance intégrative, de la théorie à la pratique, de Chantal Labruyère et Véronique Simon, in Bref du Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications), 2014.

(3) La mise en œuvre de l'alternance intégrative dans les formations du travail social, coord. Chantal Labruyère, Net. Doc n°119, Céreq, 2014.

La question de l'évaluation

Deux tiers des étudiants en travail social souhaitent que les professionnels aient un rôle plus important dans l'évaluation de leurs stages, indique une étude du Céreq menée auprès de 450 étudiants (1). Pas simple. On ne demande plus aux professionnels des sites qualifiants un avis synthétique un peu mou sur le bon déroulement d'un stage. Mais une évaluation beaucoup plus analytique, importante dans la certification finale de l'étudiant.

Cette responsabilisation fait débat chez les professionnels : « Là où les uns y voient une reconnaissance logique du rôle véritablement formateur des périodes de stage, les autres évoquent un transfert de charge des formateurs des écoles spécialistes de l'évaluation, vers les professionnels, qui n'en seraient pas », soulignent les chercheurs ayant mené l'étude.

Reste ensuite à déterminer comment évaluer l'acquisition d'une compétence : « En stage, c'est particulier, reconnaît Virginie Gresser, directrice d'IRTS. Il s'agit de valider des compétences qui ne sont pas toujours techniques. Évaluer ce qui relève du relationnel est plus complexe ».

Les formations mettent à disposition des professionnels des outils visant à objectiver davantage. « Pas facile pour des professionnels plus âgés, qui doivent évaluer les stagiaires selon de nouveaux référentiels de compétences qu'ils remettent parfois en cause », ajoute Christophe Dalibert, responsable de formation.

(1) La mise en œuvre de l'alternance intégrative dans les formations du travail social, coord. Chantal Labruyère, Net. Doc n°119, Céreq, 2014.

----- *Quelques chiffres*

- En 2017, 60 460 étudiants étaient inscrits dans une formation en travail social, dont 29 330 en première année.
- L'âge moyen des étudiants était de 31 ans.
- 24 840 ont obtenu un diplôme et 4 470 un diplôme par VAE.

Sources : Drees.

« L'accompagnement d'un stagiaire doit être mené collectivement »



Marc Fourdrignier - © DR

Marc Fourdrignier (1) est sociologue et auteur de « L'accueil des stagiaires dans le secteur social » (éditions Wolters Kluwer).

Il souligne que, selon les textes, accueillir un stagiaire ne devrait plus relever de la responsabilité individuelle de professionnels, mais d'un engagement collectif du site qualifiant.

La fonction de tuteur de stagiaires a-t-elle évolué ?

Marc Fourdrignier : Oui, depuis ces dix dernières années, elle s'est davantage formalisée. La loi a notamment systématisé la fonction de référent dans le cadre des contrats d'apprentissage et de professionnalisation. Elle a rendu la formation obligatoire. C'est intéressant, car ces tuteurs gagnent en compétences. Ils redécouvrent les cadres réglementaires, notamment les référentiels de compétences. C'est capital pour qu'ils soient partie prenante de l'alternance intégrative.

Mais certains tuteurs jugent ces formations trop réglementaires et l'accompagnement du stagiaire trop lourd administrativement...

M. F. : Comment faire si professionnels de terrains et formateurs des étudiants n'ont ni référence, ni langage communs ? On demande désormais aux tuteurs davantage d'écrits. Certains peuvent trouver cela lourd, mais cela leur permet de garder des traces du déroulement d'un stage, surtout lorsqu'il est long, pour ensuite objectiver leur évaluation. Le risque, sinon, est qu'ils produisent des évaluations floues, écrites en langue de bois. Parfois, les tuteurs édulcorent par crainte de fragiliser un stagiaire. En formalisant sa pratique, le tuteur fait mieux la distinction entre l'accompagnement social de l'utilisateur et l'accompagnement pédagogique du stagiaire.

Le tuteur a-t-il vraiment sa place dans l'évaluation de l'étudiant ?

M. F. : Bien sûr ! Avant, dans la formation en travail social, l'alternance était plutôt juxtapositive. Le terrain servait à mettre en pratique la théorie apprise en centre de formation, sans réel lien pédagogique. Les lieux de stages étaient plus ou moins des sous-traitants des établissements.

La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) a voulu rééquilibrer cette relation pour que les sites qualifiants contribuent autant à la pédagogie que les établissements de formation. À mon avis, non seulement les sites qualifiants doivent évaluer, mais ils doivent aussi s'impliquer dans la certification. En contribuant à la validation de certaines épreuves retenues pour le diplôme d'État.

Mais sur le terrain, les professionnels ont-ils le temps d'occuper cette place importante dans l'alternance intégrative ?

M. F. : C'est une vraie question. Difficile pour des professionnels, eux-mêmes souvent secoués par les fusions ou réorganisations de leurs institutions, d'être disponibles pour accueillir des stagiaires. L'ambition d'alternance intégrative est freinée par la réalité : les offres de stages se raréfient. C'est peut-être parce qu'elle a conscience de cette complexité que la DGCS, dans les textes de réformes de diplômes de 2018, est restée étonnamment silencieuse sur la question des stages.

Comment sortir de ce dilemme ?

M. F. : Avec l'idée, introduite en même temps que la notion de site qualifiant, que l'accueil de stagiaires ne doit plus être porté individuellement par des professionnels, mais collectivement, par toute une structure. Des référents de sites qualifiants devraient être nommés, qui assurent l'interface avec les établissements de formation et soutiennent les tuteurs.

L'accueil de stagiaires et la formation des tuteurs devraient figurer dans les projets d'établissements. Créer des dynamiques collectives d'accueil permet de rassurer les tuteurs, de partager des outils, de bénéficier d'une forme d'émulation.

La reconnaissance accordée aux tuteurs est-elle aujourd'hui suffisante ?

M. F. : Pas du tout. On est loin du compte. Le minimum serait de permettre au tuteur de récupérer le temps de travail consacré au stagiaire. Sinon, cela signifie que le tutorat est du bénévolat ou bien qu'il ne prend pas de temps.

(1) Sur le site www.marc-fourdrignier.fr, il publie les textes de ses conférences concernant l'alternance et la professionnalisation.



De gauche à droite : Sarah Kloefer, « référente stagiaire », Félicia, stagiaire, et Sophie Mignot, psychologue de l'association Appuis. - © Mathieu Cugnot

Donner un espace aux stagiaires

À Colmar et Mulhouse (68), les professionnels de l'association Appuis se sont concertés pour améliorer l'accueil des stagiaires dans la structure. Tant en soutenant les tuteurs qu'en donnant aux stagiaires des repères clairs et des possibilités de s'exprimer.

Pour débiter la séance, chaque stagiaire a apporté un objet qui le représente et a expliqué son choix. « *Un moment plutôt fort en émotions, sourit Aline Primus. Elle est en 3e année d'études pour devenir éducatrice spécialisée, et stagiaire pendant huit mois dans l'association Appuis, basée à Colmar et Mulhouse. Cet exercice nous a permis de parler de nous et d'apprendre à nous connaître.* »

« Nous », ce sont les 7 étudiants actuellement en stage dans cette association de travail social de 100 salariés. Ainsi que leurs référents professionnels. Toutes les 6 semaines, Appuis les invite à se retrouver dans un espace qui leur est dédié : l'Espace de réflexion et d'intelligence collective des stagiaires (Eric).

« *C'est un lieu et un moment où l'on peut parler de nos éventuels problèmes, imaginer des actions collectives, nous entraider pour nos mémoires, échanger des idées de lectures* », détaille Aline Primus.



Toutes les 6 semaines, Appuis invite les stagiaires de ses services à se retrouver dans un espace qui leur est dédié : l'Espace de réflexion et d'intelligence collective des stagiaires (Eric's). - © Mathieu Cugnot

Moins de tuteurs volontaires

L'Eric's est l'un des outils imaginés par Appuis pour améliorer l'accueil des stagiaires. La réflexion a débuté en 2016, après un constat : suite à des réorganisations en interne, de moins en moins de professionnels souhaitent accueillir des stagiaires, faute de temps pour bien le faire. En 2016, l'association a accueilli 18 stagiaires.



Aline Primus est 3e année d'études pour devenir éducatrice spécialisée, et stagiaire pendant huit mois dans l'association Appuis. - © Mathieu Cugnot

Appuis a rédigé un livret d'accueil du stagiaire, disponible sur clé USB et Internet. Il décrit comment se déroule l'accueil des étudiants. « C'est un support pour présenter sa candida-

ture et se repérer les premiers jours, estime Aline Primus. Savoir où l'on met les pieds et ce que l'on attend de nous. On y lit aussi l'histoire et la philosophie de l'association, ça sert pour les rapports de stage. »

Soulager l'aspect administratif

L'autre innovation est la mise en place d'un « comité stagiaires ». Composé d'un chef de service, de trois « référents stagiaires » - un par service du pôle inclusion de la structure - et de la psychologue, il se réunit tous les deux mois.

« Le comité fonctionne bien car il décharge les collègues de tout l'aspect administratif du suivi des stagiaires, qui leur prend du temps et les inquiète, explique Sarah Kloepper, une des référentes stagiaires. Au comité, nous créons les documents de suivi, recevons les formateurs des écoles, étudions les candidatures des étudiants et organisons les entretiens. Nous avons négocié des places de stages gratifiables avec le directeur financier. »

En 2017, Appuis a reçu 8 stagiaires gratifiables et 34 non gratifiables. Le comité réalise les bilans de mi-parcours et les évaluations, et gère également les cas difficiles.

Sortir de la relation duelle



Sarah Kloepper (au centre), travailleuse sociale à Appuis, est l'une des référentes « stagiaires » de l'association. - © Mathieu Cugnot

Les autres professionnels d'Appuis ne risquent-ils pas ainsi de se désintéresser de l'accueil des stagiaires ? « En effet, cela ne fonctionne que si tout le monde reste impliqué. L'idée est plutôt de ne plus rattacher le stagiaire à une seule personne, poursuit Sarah Kloepper. Mes collègues accueillent et accompagnent les stagiaires sur le terrain. »

Pour casser la relation duelle, un étudiant est en binôme avec plusieurs professionnels. « Ensuite on discute de l'accompagnement en réunion d'équipe, puis c'est moi qui rédige les documents de suivi, avec l'aide du comité. Je me suis engagée dans ce rôle car, jeune diplômée, j'étais encore proche de la vie étudiante. Pour moi, c'était une continuité », explique-t-elle.

Un bénéfice au-delà des stagiaires

Les réunions du comité sont l'occasion de beaucoup de discussions autour des stagiaires et du tutorat. Qui dépassent ces seules questions, remarque Sophie Mignot, psychologue clinicienne dans l'association : « Ces discussions m'apportent des éléments pour l'analyse institutionnelle. Le stagiaire fait figure d'« autre » ».



Sophie Mignot, psychologue à Appuis, membre du comité « stagiaires ». - © Mathieu Cugnot

La professionnelle précise : « Quand mes collègues professionnels s'expriment sur leur rapport aux stagiaires, c'est transposable. Inconsciemment, ils expriment plus généralement leur rapport à l'altérité, au savoir, à la transmission, à la remise en question, explique-t-elle. La réflexion sur l'accueil des étudiants vient donc nourrir la façon dont on pense l'accueil des résidents, des usagers ou encore des autres collègues de la structure. »

Un espace collectif dédié aux stagiaires

En plus de faciliter le tutorat, Appuis a cherché à offrir un espace d'expression dédié aux stagiaires : l'EricS. Les stagiaires y discutent de leur ressenti concernant leur quotidien, de leurs éventuelles difficultés, de leurs mémoires respectifs. Ils peuvent analyser a posteriori une situation professionnelle vécue, ou échanger sur un thème général, comme la notion d'écoute, par exemple.

L'association mise sur l'intégration et le partage

Aline Primus, étudiante, stagiaire.

« L'Eric's permet de créer du tiers, analyse Sophie Mignot. L'instance affirme symboliquement que la place des stagiaires est reconnue. Elle introduit aussi la notion de collectif: le référent n'est pas le seul à interagir avec le stagiaire. Et elle permet de penser l'accueil, non seulement comme le moment ponctuel de l'arrivée de l'étudiant, mais comme un processus au long cours. »

« L'association mise sur une logique d'intégration et de partage », résume Aline Primus. Appuis l'écrit noir sur blanc dans son rapport d'activité, à propos des stagiaires: « Ils sont aujourd'hui un vrai soutien au sein de l'association, car ils occupent une place importante dans l'institution. »

Reconnaissance et responsabilisation

Pour Aline Primus, la reconnaissance et la responsabilisation sont des ingrédients cruciaux du bien-être des stagiaires: *« Ailleurs, j'entends des étudiants stagiaires frustrés de ne pas être écoutés. En stage, des choses nous touchent, nous heurtent. Si l'on ne peut pas le dire, on se replie sur soi-même. Et cela ne nous fait pas évoluer professionnellement ».*



Dans le cadre de l'Eric's, les stagiaires peuvent discuter de leur ressenti concernant leur quotidien, de leurs éventuelles difficultés, de leurs mémoires respectifs. - © Mathieu Cugnot

Ce sont les stagiaires qui animent l'Eric's, à tour de rôle. *« On veut qu'ils progressent vers l'autonomie, explique Sarah Kloepfer. C'est aussi pour cela qu'on confie une mission particulière aux 3e année. Constituer un annuaire de partenaires, par exemple. »*

C'est l'un des grands avantages de l'alternance intégrative, pense Aline Primus: *« Dans notre métier, on doit apprendre à se débrouiller, car on accompagne des personnes. On apprend cela en stage. Et on revient à l'école "grandi", capable de comprendre des cours que l'on n'aurait pas compris avant. Les deux s'alimentent. »*

Confidentialité et sécurité

L'Eric's garantit aux stagiaires la confidentialité de leurs propos. « C'est nécessaire pour les sécuriser, observe Sophie Mignot. Ils abordent là, en collectif, ce qu'ils n'auraient pas osé aborder ailleurs, dans une relation duelle. »

Des questionnements sur les pratiques de collègues, sur les valeurs associatives, sur les priorités. Parler dans cet espace sécurisé aide les stagiaires à envisager la façon dont ils peuvent donner leur avis à leurs collègues. Ils s'autorisent aussi davantage à évoquer, en dehors, ce qu'ils ont réussi à formuler à l'Eric's.

Diffuser la réflexion

Reste à réfléchir à une diffusion plus large des bonnes idées ou des débats intéressants qui émergent à l'Eric's, pense Sophie Mignot : « Toujours avec l'accord des stagiaires, on pourrait maintenant se demander comment les transmettre à l'échelle d'un pôle, voire de toute l'association ? Mettre à l'ordre du jour de certaines réunions d'équipes des thématiques soulevées par les stagiaires ? Diffuser de manière moins formelle qu'une réunion ? » Les stagiaires trouveront sûrement une idée.

CONTACT : Association Appuis, 5 rue Jules Ehrmann, 68100 Mulhouse. Tél.: 03 89 60 72 70

En bref

- L'activité d'Appuis s'organise sur différents pôles : santé social, parentalité, asile et réfugiés, inclusion et développement social.
- Son effectif : 103 salariés
- En 2017, 42 stagiaires ont été accueillis, dont 8 gratifiables et 34 non gratifiables.

Pour aller plus loin

- « Guide d'accompagnement du stagiaire en travail social », de John Ward, Presses de l'EHESP, 2019
- « Alternance intégrative et formation des enseignants », sous la direction de Guillaume Escalié et Élisabeth Magendie, Presses universitaires de Bordeaux, 2019
- « La professionnalisation dans les formations sociales », note d'étape, Unaforis, 2016
- « L'accueil des stagiaires dans le secteur social », de Marc Fourdrignier, Wolters Kluwer, 2015
- « L'alternance intégrative : une notion fondamentale dans le processus de professionnalisation des travailleurs sociaux », de Chantal Cornier, 2012